

Ce mois-ci, l'Ombudsman fait la promotion des lignes directrices internationales pour les ombudsmen et visite le plus grand établissement correctionnel de Toronto, plus nos dernières activités de sensibilisation et nos cas les plus récents

[Consultez ce courriel dans votre navigateur](#)

[Transférez à un ami](#)



Dans le bulletin de ce mois-ci :

- Renforcer les institutions d'ombudsmen dans le monde entier
- Sensibiliser les employés des services aux jeunes et les étudiants qui s'y destinent
- Aide recherchée – et bienvenue

Une question de principes : renforcer les institutions d'ombudsmen dans le monde entier

Prenant la parole devant des collègues du Canada et d'ailleurs dans le monde, le 11 février, l'Ombudsman de l'Ontario Paul Dubé a accueilli favorablement les nouvelles normes internationales qui définissent, promeuvent et protègent le rôle des ombudsmen dans le renforcement de la démocratie et la promotion des droits fondamentaux.

Les ombudsmen qui renforcent la démocratie en exerçant leur surveillance sur le gouvernement et le secteur public disposent désormais d'un ensemble unique de normes internationales, connues sous le nom de Principes de Venise, qui énoncent les principes juridiques fondamentaux essentiels à la mise en place d'institutions indépendantes et impartiales d'ombudsmen.

Soulignant qu'un ombudsman est un élément important dans les États fondés sur la démocratie, la primauté du droit, la bonne administration et le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales, les 25 Principes de Venise constituent les premières normes indépendantes et mondialement reconnues pour le bon fonctionnement et l'indépendance des ombudsmen parlementaires et des ombudsmen de services publics.

« En tant qu'Ombudsman de l'Ontario et président de la région Amérique du Nord de l'Institut international de l'Ombudsman, je me réjouis des Principes de Venise et j'espère que les lois habilitantes ou les mandats des ombudsmen partout dans le monde reflèteront l'esprit et l'intention de ces normes mondialement reconnues », a déclaré M. Dubé.

Alors que beaucoup d'ombudsmen se trouvent menacés dans le monde entier, et que d'autres ont des mandats très variés, la création des Principes de Venise constitue un événement historique dans l'évolution séculaire de l'institution de l'ombudsman, a dit M. Dubé aux participants du cours « Advanced Issues for Ombuds » offert par le Programme de formation professionnelle de la Faculté de droit Osgoode Hall, conjointement avec le Forum canadien des ombudsmans.

« Les Principes de Venise reconnaissent que les ombudsmen qui exercent leur surveillance sur le gouvernement et le secteur public jouent un rôle clé dans le renforcement de la démocratie », a-t-il souligné dans une présentation faite en collaboration avec Rob Behrens, Ombudsman parlementaire et des services de santé du Royaume-Uni. « Ils énoncent les principes juridiques fondamentaux essentiels à la mise en place d'institutions d'ombudsmen indépendantes et impartiales. Ils contribueront à protéger les ombudsmen qui sont confrontés à des menaces, et fourniront des lignes directrices utiles pour améliorer les bureaux d'ombudsmen existants et pour en établir de nouveaux. » Andreas Pottakis, Ombudsman de la Grèce (voir photo ci-dessous), a fait écho à ces commentaires alors qu'il visitait le bureau de M. Dubé le 12 février.



Aussi appelés « l'ABC démocratique pour les institutions de Médiateur », ces principes ont été créés le 15 mars 2019, par la Commission de Venise du Conseil de l'Europe. L'Institut international de l'Ombudsman et l'Association des ombudsmans et médiateurs de la francophonie, dont l'Ombudsman de l'Ontario est également membre, comptaient parmi

les organismes qui ont été consultés par la Commission. Le 2 mai 2019, les principes ont été approuvés par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe.

Ces principes stipulent, entre autres, qu'un ombudsman étatique ou parlementaire devrait avoir « une solide assise juridique, de préférence au niveau constitutionnel », que l'État devrait « s'abstenir de toute action visant à diminuer son indépendance », et que les ombudsmen devraient être nommés « selon des procédures visant à renforcer dans toute la mesure du possible l'autorité, l'impartialité, l'indépendance et la légitimité de l'institution ».

« Les organismes gouvernementaux et publics n'agissent pas toujours de manière transparente, équitable ou respectueuse des droits de la personne, et préfèrent parfois ne pas devoir rendre des comptes », a déclaré M. Dubé. « Partout dans le monde les ombudsmen sont fréquemment victimes d'attaques, ou confrontés à des défis, incluant des menaces, des poursuites en justice, des représailles, des réductions budgétaires ou des limitations de leur mandat. »

« Si les gouvernements veulent réellement défendre la démocratie et les droits de la personne, ils doivent protéger les ombudsmen contre ces menaces et veiller à ce qu'ils puissent continuer de faire leur travail en toute indépendance et avec efficacité. La meilleure façon de protéger toute structure importante est de la bâtir sur des fondements solides. »

En savoir plus : L'Ombudsman Paul Dubé appuie les Principes de Venise, fondements juridiques puissants des institutions d'ombudsmen



Partager



Gazouiller



Transférer

Ici, là et partout

Visite au Centre de détention du Sud de Toronto



L'Ombudsman Paul Dubé et des membres de son personnel ont visité le Centre de détention du Sud de Toronto le 24 février. Ils ont rencontré des responsables et des détenus de cet établissement, et ont signalé des préoccupations constantes quant aux confinements aux cellules et aux soins médicaux.

L'Ombudsman partage des exemples concrets lors de la téléconférence de l'INCA



FONDATION



www.ombudsman.on.ca | info@ombudsman.on.ca | 1-800-263-1830

Le 5 février, l'Ombudsman Paul Dubé était l'invité de la téléconférence mensuelle

« Educate to Advocate » de l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA). Des participants ont appelé de partout au Canada pour entendre M. Dubé discuter de son rôle et de l'engagement pris par notre bureau pour promouvoir l'accessibilité au gouvernement. Il a partagé certains exemples de cas importants et a répondu aux questions des appelants. [Écouter l'enregistrement](#) (en anglais seulement).

Sensibiliser les employés des services aux enfants et aux jeunes – présents et futurs



Le personnel de l'Unité des enfants et des jeunes de l'Ombudsman rencontre fréquemment des travailleurs du secteur de la protection de l'enfance – et des étudiants qui se préparent à y travailler. Lors d'une séance au Centennial College le 11 février, il a expliqué aux étudiants du programme « Application du système de justice pénale pour les jeunes et les adultes » comment les jeunes placés dans des établissements de garde peuvent porter plainte auprès de notre Bureau – et comment les travailleurs de ces établissements sont tenus de permettre aux jeunes de communiquer avec nous.

Le 20 février, notre personnel a visité les Services à la famille et à l'enfance de la Région de Waterloo (voir photo ci-dessus) pour discuter de la surveillance exercée par l'Ombudsman sur les sociétés d'aide à l'enfance et les titulaires de permis d'établissement, comme les foyers d'accueil et les foyers de groupe – et des obligations qu'ont les organismes de signaler les décès et les blessures corporelles graves à notre Bureau.

Visite d'enquêteuses de l'Ombudsman du Botswana



Du 24 au 28 février, deux enquêteuses du bureau de l'Ombudsman du Botswana ont rencontré l'Équipe d'intervention spéciale de l'Ombudsman (EISO) pour apprendre des techniques d'enquêtes systémiques.

La Commissaire et l'Ombudsman assistent au lancement de l'Université de l'Ontario français



La Commissaire aux services en français Kelly Burke, l'Ombudsman Paul Dubé et des membres du personnel ont assisté à la signature officielle de l'accord de financement conjoint pour l'Université de l'Ontario français le 26 février, à proximité du futur site de l'université au centre-ville de Toronto. La cérémonie a réuni la ministre fédérale Mélanie Joly et les ministres provinciaux Caroline Mulroney et Ross Romano, ainsi que la présidente de l'UOF Dyane Adam. La Commissaire Burke a déclaré : « Chaque fois qu'on accroît l'offre de services en français en Ontario, c'est une bonne nouvelle! Nous souhaitons beaucoup de succès à l'UOF et à ses étudiants. »

Bienvenue : Directeur des services en français

Notre Unité des services en français a accueilli Carl Bouchard, nommé directeur des Opérations, le 24 février. Auparavant, M. Bouchard était directeur des politiques au ministère des Affaires francophones, où il fournissait des conseils sur les droits des minorités linguistiques et contribuait à plusieurs initiatives gouvernementales de grande envergure pour la communauté francophone.

Offre d'emploi : Directeur des enquêtes systémiques

L'Équipe d'intervention spéciale de l'Ombudsman, qui mène les enquêtes systémiques de notre Bureau, est à la recherche de son directeur à la suite du départ à la retraite de Gareth Jones le mois dernier. Gareth Jones avait fondé cette équipe en 2005. [Voir cette offre d'emploi.](#)

Comment nous pouvons aider : Exposés de cas

Faire son deuil

Après le décès de son père, une détenue nous a demandé de l'aider à communiquer avec les services correctionnels. À plusieurs reprises, elle avait demandé un laissez-passer pour absence temporaire, mais elle n'avait eu aucune nouvelle et craignait de ne pas pouvoir faire ses adieux. Le personnel de l'Ombudsman a parlé au personnel de l'établissement, qui a pris les dispositions nécessaires pour qu'elle puisse se rendre au salon funéraire.

Laissée dans le froid

La mère d'une adolescente atteinte de déficience intellectuelle s'est plainte à nous d'un incident concernant sa fille placée dans un foyer de groupe. Sa fille était sortie de ce foyer

à minuit et était restée plus de 30 minutes dehors dans le froid avant d'être retrouvée par la police. Cette mère était frustrée parce qu'elle avait tenté de joindre le superviseur du foyer à plusieurs reprises pour discuter de l'incident, mais personne ne l'avait rappelée. Notre personnel a contacté le superviseur du foyer de groupe, qui a appelé la mère de l'adolescente et a énuméré un certain nombre de mesures mises en place pour éviter que des situations similaires ne se reproduisent. Ces mesures comprennent une assistance individuelle du personnel pour les résidents qui en ont besoin.

En savoir plus sur d'autres cas que nous avons réglés



Partager



Gazouiller



Transférer

Le saviez-vous?

« Ombudsman » est un mot suédois neutre, également applicable aux femmes et aux hommes, qui signifie « représentant du citoyen » – c'est un médiateur indépendant qui enquête sur les plaintes du public à propos de problèmes dans l'administration gouvernementale.



Portez plainte ou contactez nous ici

L'Ombudsman est un officier indépendant de l'Assemblée législative de l'Ontario, chargé de surveiller les organismes du gouvernement provincial ainsi que les municipalités, les universités, les conseils scolaires, les services en français et les services de protection de l'enfance.

L'Ombudsman Paul Dubé a commencé son premier mandat quinquennal le 1er avril 2016.

Copyright © 2020 Ombudsman Ontario, Tous droits réservés.

Vous souhaitez changer la façon dont vous recevez ce bulletin?
Vous pouvez [mettre à jour vos préférences](#) ou [vous désabonner de cette liste](#).

